



**JPO**  
**Lycée**  
**Secondes / 1ères**

**Lycée Gay-Lussac, une tradition d'excellence et de réussite pour tous.**



**Samedi 14 mars 2026**



**JPO – Lycée – Samedi 14 mars 2026**

# Olivier GUIMBAUD

Proviseur



# Mylène MARTIN

Proviseure adjointe

## Présentation - ouverture de séance

## L'établissement :

- Cinq siècles d'histoire ont façonné l'identité du Lycée Gay-Lussac
- **Une tradition d'excellence et de réussite pour tous**
- D'excellentes conditions d'accueil

## Les effectifs 2025 / 2026 : **1 483 élèves et étudiants**

**1 091 lycéens** et 364 étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles

- **11** classes de 2nde = 369 élèves
- **11** classes de 1ère = 364 élèves (1ère générale 298 élèves / 1ère technologique 66 élèves)
- **11** classes de terminale = 358 élèves (Terminale générale 288 élèves / Terminale technologique 70 élèves)
- **3** classe UPE2A = 45 élèves
- **11** classes de *CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles)* = 384 étudiants

# La classe de seconde générale et technologique :

## Organisation du temps en classe de seconde : les limites :

- du lundi au vendredi : amplitude possible de 8h à 18h
- mercredi matin 8h /13h (rare de 12h à 13h)
- samedi matin : devoirs de rattrapage éventuels pour les élèves du lycée (Très rare)

## Provenance des élèves :

- Les élèves sont majoritairement en provenance des 9 collèges du secteur. De ce fait, une famille du secteur qui demande le lycée Gay-Lussac l'obtient pour son enfant.
- Les dérogations sont possibles (dossier à demander au secrétariat du collège d'origine).

## Objectifs :

- Accompagner tous les élèves dans leur adaptation au lycée
- Accompagner les élèves cette année de palier d'orientation, vers les voies générale et technologique;
- Accompagner les élèves dans une nouvelle évolution de leurs méthodes de travail

## Le choix d'une filière dès la fin de la seconde :

**Classe de Seconde Générale et Technologique  
et section binationale bachibac (espagnol) :**

**1<sup>ère</sup> puis terminale générale**

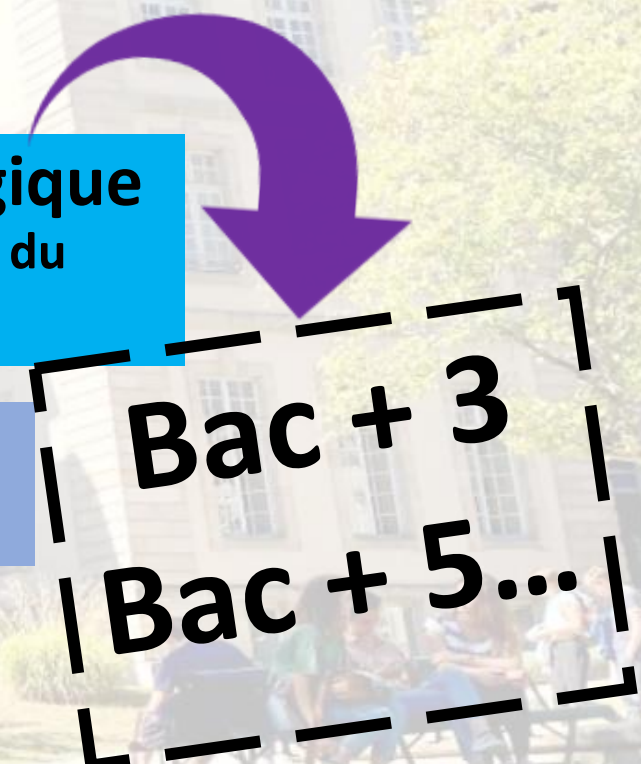
**poursuite après le bac général :**

➤ CPGE / BUT / Facultés

**1<sup>ère</sup> puis terminale technologique  
Sciences et Technologies de la Gestion et du  
Management (STMG)**

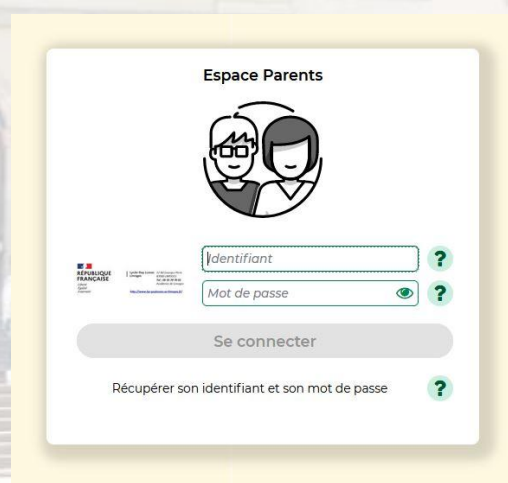
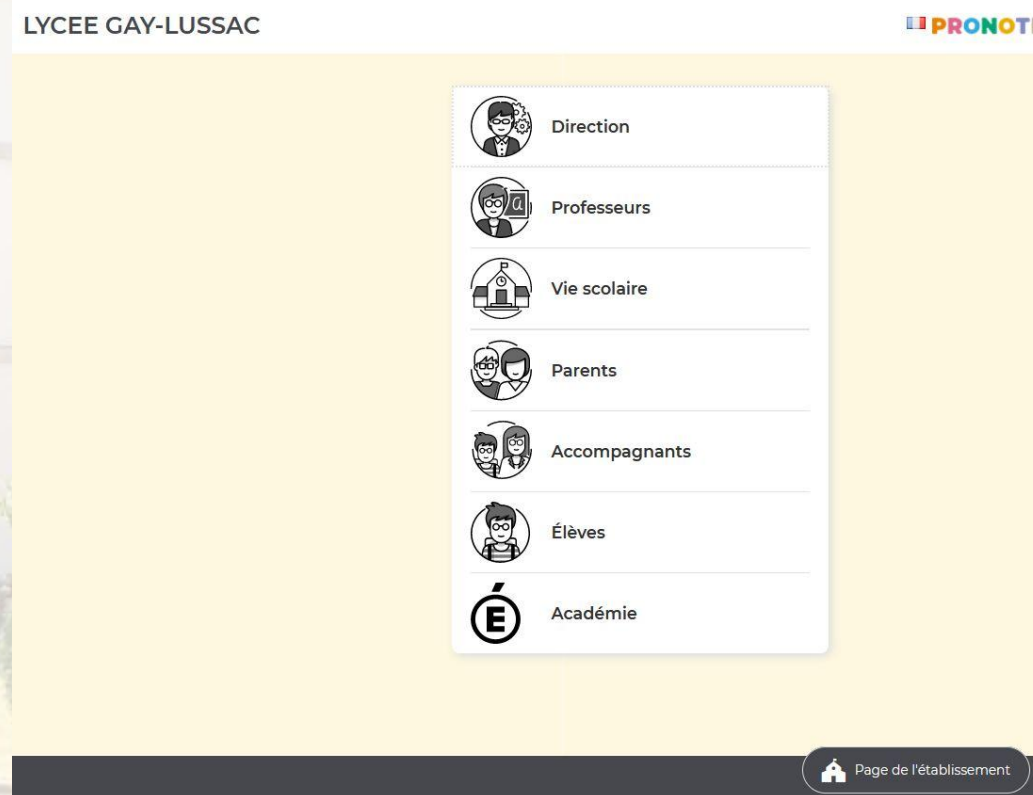
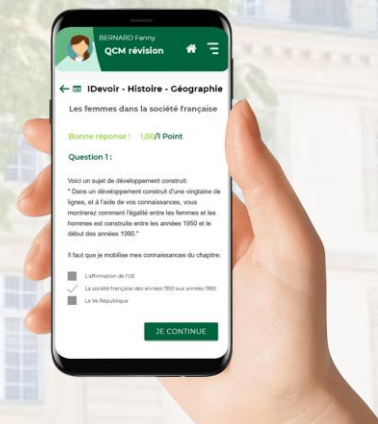
**Poursuite après le bac STMG :**

➤ BTS / BUT / CPGE



**Bac + 3**  
**Bac + 5...**

# La communication pour tous : PRONOTE pour tous les services

# La ville de Limoges

- Ville de taille moyenne à la qualité de vie reconnue
- Richesse culturelle d'une grande ville (Conservatoire, opéra, scène nationale de théâtre, bibliothèque multimédia, cinémas ...) à deux pas des étudiants
- Pôle universitaire important avec les activités étudiantes et les services qui correspondent
- Commodités du centre de la ville (transports, services commerces, vie publique ...)



# Isabelle DESLATTES

## Secrétaire Générale

# L'hébergement et la restauration

**La tarification solidaire de la restauration scolaire est basée sur votre quotient familial.**

**Statut EXTERNE :** Repas tarif unitaire : 5,55 €

**Statut 1/2 PENSIONNAIRE** (forfait annuel) **Pas de prélèvement automatique.**

**3 jours :** de 239,20€ à 572€ / **4 jours :** de 319,70€ à 764,50€ / **5 jours :** de 400,20€ à 957€

Ajustables pendant 15 jours après la rentrée en fonction des EDT (options, groupes...)

**Important : Inscriptions sur la plateforme mes démarches simplifiées.**

- Self de petite capacité 396 places pour plus de 1000 repas.
- Amplitude de service : de 11h15 à 13h15
- Possibilité de repas à l'unité : une borne est disponible dans le hall d'accueil.
- Tarifs : affichés à l'accueil et disponibles sur le site de l'établissement.
- Facture envoyée par mail au responsable légal qui paie les frais scolaires.
- Paiement : par trimestre en trois périodes inégales par télépaiement sur la plateforme dédiée 24/24 et 7j/7 mais aussi par virement bancaire, chèque, espèces et carte bancaire à l'intendance.

**Patience, organisation et ajustements sont une nécessité à chaque rentrée !**

## L'hébergement – internat mutualisé :

- Demande via le collège d'origine et c'est la DSDEN qui attribue l'internat en fonction des lits disponibles (Turgot, Renoir, Pagnol ou Bastié).

## Entrées et sorties de l'établissement :

- Accès aux heures d'ouverture par la porte piétonne de la place Saint-Pierre
- Accès par grille principale suivant restriction (Vigipirate...) matin, soir, récréations.

## Les bourses de lycée :

- Demande de bourse automatique si vous cochez « Droit automatique au bourse », lien avec les impôts et étude automatique
- Reconduite tacite des bourses jusqu'en terminale.

## Les manuels scolaires :

- Gestion de la distribution des manuels à la rentrée fournis par la Région Nouvelle Aquitaine.

**Anne-Marie FAUCHER**

**Nathalie DEJOIE**

**Secrétariat de la proviseure adjointe**

**Formalités administratives**

## Scolarité :

- Gestion des inscriptions

**Vigilance sur les dates après l'affectation !**

**Dates d'inscription à respecter IMPÉRATIVEMENT !**

**Fin JUIN 2026 début JUILLET 2026**

*(Dates non connues à ce jour)*

- Gestion des élèves et des classes
- Orientation et examens
- Gestion du logiciel PRONOTE
- Questions administratives...



**Fabrice VARIERAS**

**Nathalie CAVE**

**Orlane ROSCONVAL**

**CPE** (Conseiller Principal d'Éducation)

**La vie scolaire**

## **LE RÔLE DU CPE (Conseiller Principal d'Éducation)**

- Gestion des AED (Assistants d'Éducation -12 surveillants.
- Gestion des absences et retards
- Accompagnement des élèves, écoute...
- Accueil, sécurité, encadrement des élèves et du respect des règles de vie au sein de la collectivité.

## **LE RÔLE DE L'AED (Assistant d'Éducation)**

- Gestion et fonctionnement de la vie scolaire sous l'autorité des CPE.

# Les élèves :

## MDL

(La Maison Des Lycéens)

## CVL

(Le Conseil de Vie Lycéenne)

# Vie lycéenne et associations



## La MDL (La Maison Des Lycéens)

Qu'est-ce que la Maison Des Lycéens (MDL) ?

La MDL est une association :

- de lycéens
- par les lycéens
- pour les lycéens

**Indépendante**, elle est gérée uniquement par les lycéens et propose divers projets au lycée.

## Le CVL (Le Conseil de Vie Lycéenne)

Qu'est-ce que le CVL ?

Cette instance peut se comparer au conseil de la vie collégienne.

Le CVL se compose de **10 élèves élus** et de **10 représentants adultes**



*Objectifs :*

- ✓ améliorer la vie au sein du lycée, dans de nombreux domaines
- ✓ organiser en collaboration avec la MDL divers projets

# Service de santé, service social et PSY-EN

**Florence LÉONARD**

**Anaïs MAUREL**

**Infirmières**

**Valérie THROMAS**

**Assistante Sociale**

**Cathy MURS**

**Surya ANTONA**

**PSY EN**

# Le service infirmier :



[infirmierie.0870015u@ac-limoges.fr](mailto:infirmierie.0870015u@ac-limoges.fr)

05 55 79 07 54

- Dispense des soins préventifs et/ou curatifs dans l'objectif de contribuer au bien-être et à la réussite des élèves et des étudiants.
- Les infirmières organisent, mettent en œuvre et évaluent des actions d'éducation à la santé tant dans les champs individuels que collectifs.
- **Tout traitement médical doit être obligatoirement déposé à l'infirmierie avec l'ordonnance du médecin.**
- **La fiche infirmierie est à renseigner dès la rentrée scolaire !**

# L'assistante sociale :



- Membre de la communauté éducative, elle intervient à la demande de l'élève lui-même, de sa famille, de l'équipe éducative, d'un partenaire extérieur.
- Visant à favoriser la réussite individuelle et sociale des élèves, elle peut apporter écoute, conseils et soutien **pour tout problème personnel, familial ou scolaire.**

# • LES PSYCHOLOGUES ÉDUCATION NATIONALE – EDO :

(ÉDUCATION – DÉVELOPPEMENT – ORIENTATION)



Les psychologues de l'éducation nationale, **Mesdames Cathy MURS** et **Surya ANTONA** (Spécialité E.D.O. éducation – développement – conseil en orientation) travaillent en étroite liaison avec les équipes éducatives.

Elles contribuent :

- Au développement psychologique des adolescents, à l'investissement scolaire et à la réussite de tous les élèves.
- À l'élaboration progressive du projet de l'élève notamment dans le cadre du conseil en orientation.
- Reçoivent en entretien les élèves et leurs familles et interviennent auprès des élèves en classe.
- **Les rendez-vous sont pris uniquement par la vie scolaire.**

**Anaïs DENIS**

**Isabelle FOURGEAUD**

**Amélie ROUVERON**

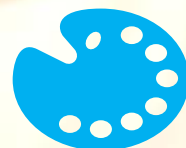
Professeures documentalistes

**Le CDI**

Centre de documentation et d'information

## Le CDI :

- **Les professeures documentalistes** sont actrices de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.



- **19 000 livres**
- **60 revues**
- **20 ordinateurs** à la disposition des élèves et des étudiants.

# L'Éducation physique et sportive

L'UNSS

L'association sportive



Des enseignants pour le  
Le sport au lycée !



Pour l'EPS en classe, la formalité pour une **dispense** ponctuelle ou sur une période longue se présente sous la forme d'une **fiche spécifique** à demander aux enseignants.

# Fédération des parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves



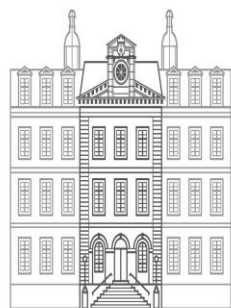
Fédération des parents d'élèves

# L'association des anciens élèves

**Élisabeth CASSAGNOLLE**

**Présidente de l'association**

Ancienne élève du lycée Gay-Lussac de Limoges (1977-1980),  
commandante divisionnaire de police retraitée.



**LES ANCIENS DE GAY-LU**

ASSOCIATION DES ANCIENS DU LYCÉE GAY-LUSSAC DE LIMOGES



# La Région vous accompagne

Aides, transports, questions diverses, sports...



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

**Stand Nouvelle Aquitaine**

# Adresses & contacts utiles



Numéro de téléphone du lycée : **05 55 79 70 01**



Notre site : <https://www.lyc-gaylussac.ac-limoges.fr/>



Contact secrétariat scolarité : [scolarite.0870015u@ac-limoges.fr](mailto:scolarite.0870015u@ac-limoges.fr)



Facebook : <https://www.facebook.com/GayLussac87>



MDL : [mdl.gaylussac@gmail.com](mailto:mdl.gaylussac@gmail.com)



Gay-Lu Times : <https://www.gaylutimes.fr/>



L'association des anciens: <https://www.anciensdegaylu.com>

# Enquête JPO 2026 avant votre départ

